



SOMMAIRE

- p.1**
L'UNSA revendique des augmentations salariales.
- p.2**
Accord cadre.
- p.2**
IVRY : pour l'UNSA, c'est NON !
- p.3**
480€ pour tous, focus sur le nouveau PERECO.
- p.4**
A chacun sa vision du syndicalisme.



L'UNSA revendique des augmentations salariales pour les publics et les privés !

Alors que l'inflation repart à grand pas, que le prix de l'essence ou de l'électricité grimpe considérablement, que l'indice des prix à la consommation augmente, force est de constater que les rémunérations stagnent à l'Etablissement public.

A la Caisse des dépôts, plusieurs échéances sont prévues en cette fin d'année : négociations Accord-cadre, NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) pour les salariés de droit privé et rendez-vous salariaux pour les personnels publics.

Cela doit être l'occasion de négocier et d'obtenir des hausses salariales pour l'ensemble du personnel.

L'UNSA revendique :

- L'augmentation de la PFT pour tous les personnels publics.
- La reconduction d'un minimum de points pour les personnels de Droit privé.
- Une PVO individuelle pour tous les personnels.
- Que les objectifs atteints à 100 % donnent lieu à l'attribution d'une PVO à 100%.
- Une indemnité Télétravail de 5 € minimum pour tous.
- Une prise en charge plus importante de la Mutuelle par l'employeur CDC.

Ensemble, exigeons de véritables mesures salariales !

Accord cadre : des négociations qui piétinent !



Après plus de 6 mois de négociations, les organisations syndicales ont pu enfin découvrir la trame de l'accord-cadre et entrer en négociations. A ce stade des négociations, l'UNSA s'interroge sur la volonté de la Direction sur la signature d'un accord-cadre.

En effet, la Direction souhaite :

- ↳ **supprimer** le minimum de PFT pour les fonctionnaires,
- ↳ **supprimer** le plancher des 20 points (auparavant de 30 points) pour les privés,
- ↳ **ne pas reconduire** le dispositif CAA (Cessation Anticipée d'Activité)
- ↳ **ne pas reconduire** le dispositif RCC (Rupture Conventionnelle Collective).

Les intentions de la Direction sont inacceptables pour l'UNSA !

Lors de la dernière réunion de négociation, l'UNSA a demandé des groupes de travail spécifiques sur les promotions et avancements de fonctionnaires et salariés, ainsi que la mise en place d'un dispositif de fin de carrière pour nos 800 collègues qui partiront à la retraite dans les 3 années à venir.

Pour l'UNSA, à ce stade, le compte n'y est pas !

IVRY : pour l'UNSA, c'est NON !

Lors du CUEP du 25 octobre dernier, l'UNSA a rappelé son opposition au projet Campus Ivry 2025 (n'oubliez pas de visionner nos vidéos sur le sujet : <https://youtu.be/4TNYBdAor6U>).

Ce projet est incohérent par rapport à la stratégie immobilière de la CDC :

- La Direction appelle son projet « Ensemble : rapprocher les directions, réduire l'éparpillement » alors que **la future configuration serait dispersée sur 3 sites** : rue de Lille, Austerlitz et Ivry.
- **Ivry est en zone inondable**, alors même que les autorités européennes (BCE) demandent que les établissements financiers écartent ce risque.
- **Les transports en commun sont inexistants** dans cette zone et nous savons que cela prendra plusieurs années pour rendre cette zone facilement accessible (sans rappeler les nombreux problèmes actuels du RER C).
- **Les problèmes de sécurité sont avérés** et inquiètent le personnel.



Une fuite de talents est à anticiper pour les directions qui seront localisées à Ivry.

L'UNSA a redemandé au Directeur général d'explorer d'autres pistes comme A7/A8 ou Montparnasse.

Sur **la stratégie immobilière bordelaise**, la Direction a accepté de réunir les organisations syndicales courant novembre pour retoiletter l'accord social suite au décalage des dates de déménagement.

Concernant **le déménagement angevin**, l'UNSA a également demandé d'ouvrir des négociations sur un accord social d'ici la fin de l'année.

480€ POUR TOUS

AVEC LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉPARGNE RETRAITE



FOCUS SUR LE NOUVEAU PERECO !

Lors du CUEP du 25 octobre dernier, la Direction a présenté des projets d'accords pour la mise en place du PERECO. **L'UNSA a voté POUR ces avenants et signera la mise en place du PERECO au bénéfice de tous les agents.**

Si certains ont dénoncé à plusieurs reprises notre souhait de ne pas mettre en œuvre les nouveaux fonds au départ des négociations, l'UNSA a préféré travailler en profondeur le dossier de l'épargne salariale.

En n'adoptant pas dès le début les nouveaux fonds, nous avons ainsi pu dissocier les avenants pour permettre de négocier de façon indépendante une compensation pour la perte de feu le Livret Salarial Garanti mais aussi et surtout, la redistribution de l'économie réalisée par la CDC lors de la transformation du PERCO en PERECO.

Ainsi, ce ne sont plus 450 € qui seront versés annuellement par la CDC de façon unilatérale à tous les agents dès janvier 2022 mais 480 € et ce, de façon pérenne !

En détail, sur les 450 € initialement prévus sur le PERECO s'ajouteront 30 € en compensation du changement de fiscalité lié aux versements volontaires. A ces 30 €, l'UNSA a obtenu un relèvement de 50 € du plafond de l'abondement du PEE. Cette hausse portera l'abondement maximal du PEE à 3 033 € avec un abondement global PEE + PERECO à 3 778 €.

Cette hausse de 50 € du plafond PEE permettra ainsi non seulement, de bénéficier à celles et ceux détenteurs uniquement du PEE mais aussi, de ne pas pénaliser les agents entrés dans le dispositif de fin de carrière et qui atteignent déjà le plafond légal dans le PERECO.

A chacun de juger s'il aurait fallu « s'asseoir » sur ces deux mesures. Avec ces avancées, l'UNSA a ainsi été en mesure de signer la mise en place des nouveaux fonds que nos collègues de la Gestion d'Actifs en lien avec EPSSENS avaient proposés. Ils devraient au final conduire à de meilleures performances avec des frais de gestion moindres.

L'UNSA reste à vos côtés pour négocier de nouvelles améliorations de l'épargne salariale !

A chacun sa vision du syndicalisme :

celle de l'UNSA sera toujours de prioriser les personnels aux querelles de pouvoir !

Plusieurs permanents UNSA ont quitté ces dernières semaines l'UNSA pour rejoindre la CGC, entraînant quelques adhérents du syndicat dans leur aventure en utilisant des méthodes peu glorieuses en critiquant les dirigeants du syndicat.

S'il ne nous appartient pas de porter un jugement sur leur choix de quitter notre organisation, il nous appartient néanmoins de rétablir quelques faits, et ce, particulièrement en cette période difficile en termes de dialogue social avec la Direction générale de la CDC.

L'UNSA est depuis sa création (il y a plus de 30 ans) un syndicat inter catégoriel qui défend toutes les catégories du personnel, de l'agent de catégorie C à l'administrateur civil et du technicien supérieur au directeur d'études. Des fonctionnaires, des salariés et des contractuels de droit public au sein d'une même organisation avec la volonté d'obtenir des droits nouveaux pour l'ensemble des populations. Ce qui est l'inverse de la CGC qui, dans ses propres statuts et dans les faits, ne défend que l'encadrement, voire surtout l'encadrement supérieur. C'est d'ailleurs sa raison d'être !

Le combat de l'UNSA pour l'obtention de la PVO pour tous ces

dernières années est un élément factuel et révélateur de l'action de l'UNSA et de ses différences avec d'autres organisations, et particulièrement la CGC.

Même exemple pour les prestations du Cosog où l'UNSA s'acharne depuis des années à proposer des prestations ouvertes à toutes et tous. L'exemple de l'augmentation pérenne de l'Aide aux loisirs de 100€ pour tous l'année dernière en est la preuve, s'il en fallait une !

Notre combat jusqu'à la dernière minute pour préserver le chalet de Courchevel et notre souhait permanent d'agir en intersyndicale dérangent ceux qui auraient voulu passer plus vite à la négociation des compensations... Ceux-là même qui ont quitté l'UNSA aujourd'hui !

Certains essaient aujourd'hui de casser la dynamique de notre syndicat autonome. C'est particulièrement regrettable, mais la vie syndicale subit parfois les mêmes turpitudes que celles de la vie politique avec ses coups bas.

L'UNSA ne tombera pas dans ce piège et continuera son combat pour préserver vos acquis, mais aussi pour en conquérir de nouveaux, notamment lors des négociations de l'accord-cadre

qui sont en cours ou celles de l'épargne salariale qui viennent de s'achever (avec la victoire d'un versement annuel récurrent de 480 euros pour tous).

Toute l'équipe utilise son énergie pour vous défendre et non pas pour alimenter entre organisations syndicales des guerres stériles intestines et inutiles.

Plutôt que d'essayer de débaucher des adhérents en leur promettant monts et merveilles, et notamment des postes de permanents syndicaux, l'UNSA continuera d'essayer de convaincre.

L'UNSA gardera une ligne claire et efficace et toute son énergie pour agir face à une Direction pour laquelle le social n'est pas un objectif prioritaire.

Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre vos intérêts individuels et collectifs !

